

BULLETIN  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE**  
DE LYON

TOME SEIZIÈME

1897

N° 2. — SOMMAIRE

- Séance du 3 avril.** — Correspondance. — Ouvrages offerts. — Candidatures. — Elections — Compte rendu financier. — Présentation de M. LESBRE, *relative à différents cas de perversion sexuelle chez les coleoptères.* — Communication de M. X. LESBRE, *Contribution à l'étude de l'ossification du squelette des mammifères domestiques, principalement au point de vue de sa marche et de sa chronologie.* — Discussion.
- Séance du 8 mai.** — Ouvrages offerts. — Candidatures. — Présentations par M. MAYER, d'un *Astragale.* — Discussion. — Présentation, par M. LESBRE, d'un *chien de six mois né sans membres thoraciques.* — Communication de MM. CORNEVIN et LESBRE: *Mémoire sur les variations numériques de la colonne vertébrale et des côtes chez les mammifères domestiques.*
- Séance du 5 juin.** — Correspondance. — Ouvrages offerts. — Candidatures. — Elections. — Présentation d'un *ivoire japonais*, par M. le Dr M. LANNOS. Communication de M. E. PÉLAGAUD, *De la viande de bœuf chez les anciens.* — Discussion.
- Séance du 3 juillet.** — Correspondance. — Ouvrages offerts. — Présentation par M. BRUYAS, *de bois employés à Ceylan pour se procurer du feu.* — Communication de M. le Dr Joanny ROUX, *La Faim, étude psychologique.* — Discussion.
- Séance du 6 novembre.** — Correspondance. — Ouvrages offerts. — Election. — Candidatures. — Communication: *Valeur diagnostique de l'indice céphalique pour la différenciation de l'épilepsie vraie, larvée ou convulsive et des crises épileptiques symptomatiques*, par M. le Professeur J. TEISSIER. — Discussion. — Communication de M. E. CHANTRE: *Congrès des Orientalistes.* — Discussion.
- Séance du 4 décembre.** — Correspondance. — Ouvrages offerts. — Renouvellement du bureau pour 1898. — Elections. — Candidature. — Présentations. Discours prononcé par M. LESBRE aux obsèques de M. CORNEVIN. — *L'alcoolisme et quelques-unes de ses conséquences*, par M. Lucien MAYER.

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON et C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1897

CXLIX<sup>e</sup> SÉANCE. — 8 Mai 1897.

Présidence de M. le Professeur GAYET, Président.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

## OUVRAGES OFFERTS

- Bulletin hebdomadaire de statistique municipale*, Paris, 18<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 13, 14, 15, 16, 17.
- Tableaux mensuels de statistique municipale de la ville de Paris*, n<sup>o</sup> 11, 12<sup>e</sup> année, novembre 1896.
- Revue de l'Histoire des Religions*, 17<sup>e</sup> année, t. XXXIV, n<sup>o</sup> 3, novembre-décembre; 18<sup>e</sup> année, t. XXXV, n<sup>o</sup> 1, janvier-février.
- Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. VII (1<sup>re</sup> série), fasc. 6, 1896.
- Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris*, 7<sup>e</sup> année, t. IV, 15 avril 1897.
- Bulletin de la Société géologique de France*, 3<sup>e</sup> série, t. XXV, n<sup>o</sup> 1, 1897.
- Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de France*, n<sup>os</sup> 7, 8 et 9.
- Société de Géographie commerciale de Bordeaux (Bulletin)*, 20<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 7 et 8.
- Le Globe*, organe de la Société de Géographie de Genève, t. XXXVI, 3<sup>e</sup> série t. VIII.
- Société Langueocienne de Géographie*, 19<sup>e</sup> année, t. XIX, 1<sup>er</sup> trimestre, 1896.
- Dr Bertholon : Note sur l'identité des caractères anthropologiques des Basques et des Phéniciens (extrait du *Bulletin de la Société d'Anthropologie*).
- Bulletin de Paleontologia Italiana*, 1<sup>re</sup> série, t. III, anno XXIII.
- Rendiconti dell'Accademia delle scienze fisiche e matematiche*, 3<sup>e</sup> série, vol. III anno XXXVI).
- Atti della reale Accademia dei Lincei*, Rendiconti : classe di scienze fisiche, matematiche e naturali, vol. VI, fascicolo 7<sup>o</sup>, 1<sup>er</sup> semestre.
- Rendiconti della reale Accademia dei Lincei, scienze morali, storiche e filologiche*, série 5<sup>a</sup>, vol. VI, fascicolo 2<sup>o</sup>.
- Bulletin of the Museum of comparative Zoology*, vol. XXX, n<sup>os</sup> 4 et 5.

## CANDIDATURES

Présentation des candidatures de MM. le D<sup>r</sup> Fondet, Alexis Girard-Teulon, et Paul Bagarry.

## ÉLECTIONS

M. le D<sup>r</sup> Regaud, de Lyon, et M. Pondeveaux, de Lyon, sont élus membres titulaires de la Société d'Anthropologie.

## PRÉSENTATION

M. *L. Mayet* présente un « Astrolabe <sup>1</sup> », instrument dont on se servait autrefois pour observer la position des astres, pour déterminer leur hauteur au-dessus de l'horizon et à l'aide duquel on obtenait une solution approximative de la plupart des problèmes qui pouvaient être discutés alors en astronomie.

C'était un véritable résumé portatif de la science uranographique.

Ce qui donne à la pièce présentée par M. Mayet quelque intérêt au point de vue anthropologique, c'est moins son ingéniosité d'instrument de mathématiques que son emploi constant en astrologie aux xv<sup>e</sup>, xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles : l'astrolabe était indispensable pour pouvoir déterminer l'horoscope.

La solution anticipée du problème de l'avenir a, de tout temps, été une des préoccupations les plus constantes de l'esprit humain et l'astrolabe évoque pour nous toute une longue période — une période dont la durée se compte par siècles — d'efforts faits par une foule de savants ou, tout au moins, d'hommes placés parmi les plus éclairés de leur temps pour arriver à la connaissance de la destinée par l'étude des astres.

A la plus haute antiquité, en effet, remonte la croyance à l'in-

<sup>1</sup> Pièce dépendant de la collection de M. Marius Mastelier, amateur lyonnais.

fluence des corps célestes sur l'homme, peut-être parce que les étoiles, les planètes errantes font naître, plus que toute autre chose, l'idée de l'Insondable, de l'Infini...

L'origine des recherches faites, pour arriver à la pénétration des secrets de cette influence mystérieuse se perd également dans la nuit des temps. Chez les Assyriens, chez les Chaldéens, chez les Égyptiens antiques; en Grèce, à Rome et, plus tard, dans le vaste essor de la civilisation arabe en Espagne, l'*astrologie judiciaire*, c'est-à-dire l'ensemble des procédés des faiseurs d'horoscopes — et non l'astrologie, première forme de l'astronomie — exerça une influence considérable.

Cette influence ne fit qu'augmenter pendant le moyen âge et ne fut détruite qu'à la fin des temps modernes par l'École philosophique du XVIII<sup>e</sup> siècle et les progrès de l'astronomie qui précisèrent les lois du mouvement des astres.

Toutefois, l'astrologie subsistait encore en Orient, en Perse et en Chine, pour ne pas dire dans tout l'Extrême Orient.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles elle était dans tout son développement et, s'il fallait citer quelques noms illustres, Marie de Médicis, Henri IV, Louis XIV, Richelieu, Mazarin, Wallenstein... en étaient de fervents adeptes.

Faire dresser l'horoscope était un usage universel, et si c'était chose facile quand il s'agissait pour l'astrologue de satisfaire contre espèces sonnantes le menu fretin de la bourgeoisie, il n'en était pas de même quand il s'agissait de prédire les destinées d'un prince du sang ou de quelque autre grand seigneur; l'astrologue pouvait toujours craindre pareille mésaventure arrivée à celui de Louis XI.

Interrogé par le roi sur le résultat probable de l'entrevue de Péronne, le pauvre homme se montra trop optimiste et les événements ne justifiaient pas ses prédictions. Louis XI avait résolu, en secret, de l'en punir en l'envoyant au gibet et ne revint sur sa décision que sur cette réponse de son astrologue auquel il reprochait de l'avoir trompé: « Sire, ma science n'est pas infallible, et je ne suis certain que d'une seule chose: la mort de Votre Majesté arrivera trois jours après la mienne. »

Établir l'horoscope comprenait deux groupes d'opérations, que

l'auteur du *Traité des jugemens des thèmes géneithliques*<sup>1</sup>, lequel cache son nom sous les initiales A. P. R. et qui écrivait à Paris en 1692, résume ainsi :

« Pour dresser une figure, il faut faire deux choses :

1° Observer par le mouvement journalier, quelle étoit au moment de la naissance, la situation des étoiles fixes et particulièrement les douze signes, et quel des dits signes montoit l'horizon, ou occupoit le milieu du ciel, et ainsi des autres ;

2° Examiner par le cours particulier des planètes, en quels signes et en quels degrés d'iceux elles se trouvoient lors domiciliées et avec quelles étoiles fixes elles étoient jointes. »

L'astrolabe étoit pour cela indispensable.

C'étoit avant tout un instrument portatif. Il avoit l'aspect d'un disque de bronze. Celui qui fait l'objet de la communication de M. Mayet, mesure 8<sup>m</sup>5 de diamètre avec environ 1 centimètre d'épaisseur.

Le décrire n'est pas très facile vu la complexité d'un semblable instrument d'apparence cependant très simple, et l'on ne saurait mieux faire que d'emprunter la description qui se trouve dans le bel ouvrage édité en 1892 par la maison Quantin, sur « *La Collection Spitzer* » (t. V, p. 76).

Cette description est elle-même extraite du traité fort curieux de Dominique Jacquinet, Champenois, traité intitulé : *l'Usage de l'astrolabe avec un petit traité de la Sphère -- à Paris en la boutique de Hierosme de Marnes, chez André Sittard, au Mont-Saint-Hytaire, à l'Enseigne du Pélican* (1617, in-8°).

« L'astrolabe, écrit Jacquinet, est un instrument plat et rond, composé de plusieurs lignes tant droites que circulaires pour cognoistre et examiner les mouvemens des cieus..

« En celle-ci, premièrement il y a l'armille ou anneau avec l'anse par lequel nous pendons l'astrolabe pour prendre la hauteur du soleil, estoilles et autres observations. Après est l'astrolabe en figure platte et ronde, lequel a deux faces ou superficies à scavoïr,

<sup>1</sup> Cité par le bibliophile de P. L. Jacob (Lacroix), in *Curiosités des Sciences occultes*, Paris, Garnier, 1885.

l'intérieure, autrement dicte la mère à cause qu'elle peut contenir en sa concavité plusieurs tables servant à diverses élévations du pôle sur l'horizon...

« Et la postérieure, appelée le dos, de laquelle s'ensuit la declaration; en icelle sont plusieurs lignes ou cercles, dont les premières, qui sont près de la marge contiennent les degrés d'altitude... En après viennent d'autres cercles où sont décrits les douze mois de l'an correspondans aux douze signes du zodiaque et leurs jours divisés chacun à part soy... Consequemment sont les deux lignes diamétrales, lesquelles s'entrecoupent au centre de l'astrolabe par angles droits, l'une appelée Midy, l'autre qui nous représente l'horizon universellement. »

Au dos, est encore une alidade mobile, qui sert à faciliter les observations faites avec l'aide de l'astrolabe.

La *mère*, ou face de l'astrolabe a son limbe circulaire divisé en 360 degrés. Sur ce limbe, on comptera les ascensions droites des étoiles et des signes; c'est sur cette graduation que se mesureront aussi les heures égales, à raison de 15 degrés l'heure.

Une règle ou ostenseur est mobile sur cette face.

Reprenons la description de Dominique Jacquinet :

« Puis s'ensuit le dedans d'icelle face (la *mère*) qui est concave pour contenir plusieurs tables ou tympan, servant à diverses régions selon la variété des latitudes ou élévations du pôle sur l'horizon.

(Sur ces tympan sont tracés une multitude de lignes et d'ares de cercle dont une série, distants de 30 degrés les uns des autres, déterminent les *douze maisons du ciel*, si importantes en astrologie.)

« Recouvrant les tympan est l'araigne du zodiaque, qui est une table escrite à part et universelle pour chacune desdictes tables; elle contient premierement un cercle où sont les noms des douze signes célestes et la circonférence d'iceluy cercle nous représente l'écliptique ou voye du soleil...

« Contient ladicte araigne, certain nombre d'estoilles plus claires et plus reluyantes au ciel, situées et calculées selon leurs vrayz lieux, sur petites poinctes, avec la nature et la grandeur d'icelles. »

Telle est, brièvement résumée, la description de l'astrolabe.

Cet instrument est assez rare aujourd'hui, il représente une des phases de l'évolution des croyances humaines et c'est pourquoi il pouvait être bon de le présenter à la Société d'Anthropologie, car l'Anthropologie a un champ d'investigation plus vaste que la plupart des autres sciences et elle s'applique à recueillir tous les documents se rattachant à l'étude des caractères moraux aussi bien qu'à l'étude des caractères physiques des races disparues et des races en voie d'évolution.

#### DISCUSSION

M. *Chantre* a eu l'occasion de voir — tout récemment — au Dépôt des Cartes, à Paris, divers instruments analogues à celui présenté par M. *Mayet*, mais il se demande à quel titre ils y étaient conservés.

M. *Mayet* dit que le nom d'astrolabe s'applique à des instruments assez divers que l'on peut, toutefois, grouper en deux classes : les *astrolabes astronomiques* qui étaient en quelque sorte une projection schématique de la sphère céleste et les *astrolabes géographiques* qui représentaient la projection du globe terrestre.

Les astrolabes dont vient de parler M. *Chantre* doivent très probablement appartenir à cette seconde catégorie et leur place est marquée parmi les plus anciens documents de la science géographique.

#### PRÉSENTATION

M. *Lesbre* présente un chien âgé de six mois et né sans membres thoraciques.

Cette monstruosité est bien connue en tératologie où on la désigne sous le nom d'*ectromélie bithoracique*.

Chez le chien présenté par M. *Lesbre*, seuls les rayons des membres antérieurs font défaut; on sent parfaitement l'omoplate sous la peau et sous les muscles qui la couvrent, mais elle se termine par une pointe à son angle glénoïdien en formant une sorte de moignon sur lequel la peau présente une callosité qui s'est

développée par suite du mode de locomotion de l'animal qui se trouve exposé à de fréquentes chutes sur la région sternale.

L'attitude ordinaire de l'animal est en quelque sorte rampante, toutefois il se redresse souvent sur les pattes qui lui restent, et prend la position d'un kangourou, c'est-à-dire écarte l'un de l'autre ses membres postérieurs, et prend appui depuis le calcaneum jusqu'à l'extrémité des doigts afin d'augmenter l'étendue de la base de sustentation. En cette attitude bipède il peut se déplacer soit par bonds, comme le kangourou, mais alors il lui arrive souvent de tomber sur son sternum, soit par le mouvement alternatif des deux membres, comme l'homme. Il n'est pas encore très habile dans ce dernier mode de locomotion, mais il s'y perfectionnera certainement et alors la définition ancienne, donnée à l'un de ses semblables, « *canis bipes humano more ambulans* », pourra lui convenir parfaitement.

Ce chien est né d'une chienne qui, dans la même portée a eu deux petits dépourvus de membres antérieurs, mais l'anomalie ne s'est plus retrouvée dans une portée ultérieure.

Cette chienne était atteinte d'une chorée intense localisée aux membres antérieurs et, bien que tous les chiens ectromèles ne soient pas fils de choréiques, M. Lesbre se demande si cette affection nerveuse n'est pas pour quelque chose dans le développement de la monstruosité qui fait l'objet de sa présentation. Il se propose, quand le moment sera venu, d'étudier avec soin le système nerveux, surtout la moelle épinière de ce chien, et fera connaître à la Société ses constatations anatomiques, s'il existe des lésions appréciables.

En attendant, il se servira de l'animal comme reproducteur pour tenter la transmission héréditaire de son anomalie. Bien qu'une pareille tentative ait été déjà faite sans succès par M. Barrier, d'Alfort, il ne désespère pas, en multipliant les accouplements, d'arriver à reproduire la monstruosité. L'ectrodactylie est souvent héréditaire, pourquoi l'ectromélie ne le serait-elle pas aussi ?

## DISCUSSION

M. *Jourmy Roux* pense avec M. Lesbre que les lésions présentées par le chien qui fait l'objet de sa communication sont dues à des altérations nerveuses, très probablement... Mais que, s'il fallait assigner d'avance une localisation à ces altérations, ce serait peut-être dans le cerveau plutôt que dans la moelle qu'il faudrait en placer le siège.

Un fait important à retenir, c'est la chorée présentée par la mère du jeune chien. Chez l'homme, la chorée se traduit presque toujours par des tares héréditaires, que ce soit de la chorée ou — ce qui est plus fréquent — des stigmates variés de dégénérescence.

La chorée a son origine dans l'écroee cérébrale et c'est dans cette écroee cérébrale qu'il faut placer la lésion causale de l'absence des membres antérieurs du chien présenté par M. Lesbre, si on admet que l'ectromélie est un stigmate de dégénérescence.

Auquel cas, il y aurait peu d'espoir d'obtenir sa reproduction, les dégénérés n'ayant qu'une postérité limitée.

M. *Lesbre* n'accepte qu'avec réserves l'opinion de M. Roux pour le fait de regarder l'atrophie des membres supérieurs comme un signe de dégénérescence.

Il a bon espoir d'obtenir, sinon la reproduction de la monstruosité, du moins de nombreux descendants du chien monstrueux. Les observations recueillies en des cas analogues montrent que les animaux ectromèles sont généralement d'une remarquable fécondité.

M. *Lacassagne*. — Les cas d'ectromélie ne sont pas rares chez l'homme. Ambroise Paré en a cité divers cas ; à une époque plus rapprochée de nous, l'histoire de Ducornet, le Né-sans-bras, qui peignait avec les pieds et qui mourut il y a peu d'années ayant acquis une certaine notoriété artistique, est bien connue.

En 1892, à Auvers, M. Lacassagne a vu un autre peintre copier

des œuvres de maîtres flamands en tenant ses pinceaux avec le pied droit et les tableaux ainsi exécutés n'étaient pas sans valeur.

Les sujets atteints d'ectromélie donnent presque toujours une éducation remarquable à leurs membres inférieurs et on peut citer, comme un excellent exemple, le cas vraiment extraordinaire de Ledgewood, publié par Broca (in *Revue d'Anthropologie*, 1882).

Ledgewood n'avait qu'un membre inférieur. « Ce membre unique avait acquis une telle souplesse que Ledgewood pouvait s'en servir pour se gratter la tête... Il s'habillait lui-même, se rasait, écrivait, chargeait et tirait un pistolet, ramassait une épingle et, chose à peine croyable, plaçant un fil entre ses dents, il enfilait une aiguille sans le secours de personne. »

La postérité des ectromèles est généralement nombreuse et M. Poncet a publié, il y a quelques années, dans la *Gazette des hôpitaux* (?), l'observation d'un Russe ectromèle, père de neuf enfants bien conformés.

Les anomalies de développement sont-elles des stigmates de dégénérescence ?

M. Lacassagne n'est pas absolument d'accord avec M. Roux sur ce point... car on a beaucoup abusé des deux mots : dégénérescence et dégénérés.

N'est-on pas allé jusqu'à faire du génie la marque d'une dégénérescence supérieure ? Tout récemment le Dr Toulouse n'a-t-il pas publié sur M. Zola une étude médico-psychologique qui souleva de vives polémiques et dans laquelle il arrivait à cette conclusion que le talent de M. Zola était un des meilleurs stigmates de sa dégénérescence ?

C'est aller probablement un peu loin et il faudrait limiter le sens du mot dégénérescence à la définition qu'en a donnée Morel : « La dégénérescence est une affection générale, *totius substantiæ*, qui conduit à la stérilité. »

On ne saurait alors essayer d'y faire rentrer les anomalies de développement.